Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 23 (1935)

Heft: 443

Artikel: En Allemagne : voix de femmes nationales-socialistes : (suite de la 1re page)

Autor: Ter., S.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-261797

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

tissage ménager prévu par la loi sur la formation professionnelle, dont le *Mouvement Féministe* a parlé dans son numéro du 8 septembre 1934.

Au nom de la sacro-sainte famille, au nom de la liberté, des députés, qui semblaient n'avoir rien lu de l'exposé des motifs du Département de l'Agriculture, ni rien entendu des explications du chef de ce Département, ont fait le procès de l'apprentissage ménager et avancé sans hésiter des choses contraires à la vérité. Il n'y avait point de femmes dans l'enceinte pour remettre les choses au point. Il n'y a jamais de femmes dans les parlements suisses pour exposer et défendre les intérêts féminins et les nécessités du foyer. Un député, dont je ne veux pas rechercher le nom, a affirmé que l'Etat n'a rien à voir dans la famille. Tiens! Mais cet homme-là a pourtant envoyé ses enfants à l'école publique, il les a assurés à l'assurance infantile, il les a envoyés au bureau d'orientation professionnelle, il a déclaré les cas de scarlatine ou de rougeole... Oh! ces hommes qui se font les champions des petites libertés, et qui enterrent joyeusement la liberté, à commencer par celle que nous revendiquons d'être citoyennes dans notre pays!

Ils n'ont pas compris que l'apprentissage ménager, fait chez une maîtresse qualifiée, sous la surveillance d'une commission spéciale ou d'une commission d'apprentissage, avec examen et diplôme, venant après l'enseignement ménager obligatoire et officiel, est un des moyens que les organisations féminines cherchent à répandre afin de relever le travail domestique du profond discrédit dans lequel il est tombé, afin de lui rendre sa valeur économique et morale, afin de remédier au chômage, et de remplacer par des Vaudoises les 450 étrangères venues en 1933 faire la cuisine, nettoyer les chambres, décrotter les souliers et raccommoder les vêtements dans les foyers vaudois.

S'il est peu probable que le Grand Conseil comprenne son erreur d'ici à fin janvier, lorsque interviendra le troisième débat, il lui sera toujours possible d'être plus intelligent plus tard. En attendant, la Commission vaudoise continue son travail et cherche toujours à faire signer des contrats d'apprentissage ménager.

S. B.

La protection de l'enfance à la S. d. N.

Le Comité de la S. d. N. de la protection de l'enfance vient de communiquer à ses membres et assesseurs les informations recueillies, lors de son récent voyage à Budapest, par Mlle Andrée Colin, membre de la Section des questions sociales de la S. d. N. Ces renseignements concernent les homes d'enfants et les écoles-ateliers:

Homes d'enfants

Ils ont été créés pour venir en aide aux enfants des chômeurs et des réfugiés sans ressources, et sont subventionnés par l'Union internationale de secours aux enfants, par la municipalité et par la charité privée. Le personnel est ou rétribué ou bénévole; l'organisation de ces homes ressemble à peu près à celle de nos crèches suisses.

Ouverts de 7 h. 30 du matin à 5 h. de l'après-midi, ils reçoivent les petiots de 3 à 6 ans, les soignent, les nourrissent, les font jouer, faire la sieste, étudier même. « Il est facile, nous dit Mlle Colin, au bout de cinq minutes d'observation, de reconnaître les enfants qui viennent d'être admis dans un home, tant leur aspect est chétif en comparaison de celui des petits qui ont profité de l'œuvre depuis quelques mois ».

Les avantages au point de vue éducatif sont aussi importants qu'au point de vue hygiénique: ces enfants au lieu d'être abandonnés à eux-mêmes, dans des logis malsains, en l'absence des parents qui cherchent du travail, sont confiés à des personnes qualifiées pour leur apprendre l'ordre, la propreté, et leur donner par le travail et les jeux le sentiment de l'entr'aide et de la solidarité.

Ecoles-ateliers

Il en existe deux, l'une subventionnée par le *Save the Children Fund* l'autre par la municipalité; elles reçoivent des jeunes filles de 12 à 16 ans, enfants de chômeurs et de réfugiés. La première de ces écoles-ateliers a été organisée pour faire l'expérience de la valeur d'une forme d'éducation tendant à permettre à la future ouvrière de réagir mieux contre l'effet psychologique du travail mécanisé auquel elle sera astreinte dès son entrée à l'usine. On cherche donc à inculquer aux élèves le sens de leurs responsabilités envers la communauté, en instituant une sorte de *self-government* dans le cadre d'ateliers où des groupes de 10 à 12 jeunes filles, ayant l'une d'elles comme chef, forment des équipes.

A l'école-atelier, la formation est à la fois théorique, — leçons complémentaires obligatoires, cours spéciaux — et pratique — la broderie et la couture étant enseignées et exécutées dans les ateliers. L'emploi du temps varie selon l'âge des fillettes; pour celles de 12 à 14 ans, il est établi comme suit: travail manuel (broderie et couture), 18 h. par semaine — cours théoriques, 8 h. — cours de cuisine, gymnastique, chant, dessin, chacun 2 h.; les activités du *self government*, de la Croix-Rouge de la jeunesse, le ravaudage du linge et des bas de la famille, et l'usage facultatif de la bibliothèque prennent chacun 2 h. En tout, 42 heures de 50 minutes; s'intercalent quelques dix minutes de gymnastique du corps et gymnastique respiratoire, de danse, etc.

Les élèves arrivent à 8 heures le matin et partent à 5 heures de l'après-midi, sauf le samedi où elles s'en vont après le lunch, les plus pauvres emportant quelques vivres pour leurs repas du dimanche. Outre ce lunch, elles reçoivent le petit déjeuner, si elles n'en ont pas eu à la maison, et occasionnellement des objets d'habillement, des médicaments, des lunettes, etc.

Une des caractéristiques de l'école-atelier est l'importance attachée au rôle éducatif de la Croix-Rouge de la jeunesse. Cette association groupe les meilleures élèves, leur inculque le sentiment de leurs responsabilités et de leurs devoirs pour assurer la bonne tenue d'une équipe; elle développe l'esprit de corps et d'entr'aide sociale, car elle dépasse les cadres de l'école et enrégimente les familles du voisinage ou les personnes ayant besoin momentanément de soins et d'aide dans leur ménage.

Leur temps d'école terminé, toutes les élèves sont placées par la direction; elles ont le droit de revenir à l'école pour suivre des cours du soir, d'histoire, d'hygiène, de chant et de danse. Quant à l'utilité d'une école-atelier, un seul fait suffit à l'établir: ce sont ses élèves que les bureaux officiels de placement et les directeurs d'usine embauchent de préférence.

V. Delachaux.

Dans la diplomatie

Notre confrère, *Die Oesterreicherin*, annonce qu'à la suite d'une réorganisation de postes, Mme Agnès Fuchs, qui fonctionnait à la Légation du Chili à Vienne comme vice-consul, vient d'être promue au titre de consul.

Le congrès des maires de France se prononce en faveur du vote des femmes

Présidé par M. Ribot, maire de Marseille, qui, lors de la Conférence suffragiste internationale tenue dans cette ville, avait déjà fait preuve de ses convictions féministes, le Congrès des maires de France a, lors de sa récente session, pris connaissance d'une motion présentée par Mme Louise Weiss, au nom de « La Femme nouvelle » et de plusieurs organisations féministes. Voici le texte de cette motion qui a été adoptée:

Considérant l'activité bienfaisante déployée dans les communes, par les femmes, notamment en matière d'hygiène, d'assistance, de prévoyance sociale; considérant que le développement d'un bon nombre d'institutions sociales repose sur leur dévouement et leur compétence; considérant la participation des femmes contribuables aux charges communales, le congrès des maires émet le vœu que l'électorat au conseil municipal soit accordé aux Françaises dès les élections municipales de 1935.

La question d'éligibilité a été remise pour étude au Bureau.

A quand une décision analogue de l'Assemblée de l'Union des Villes suisses? ou sans même demander tant, des maires du canton de Genève, ou des syndics du canton de Vaud?

En Allemagne: Voix de femmes nationales-socialistes

(Suite de la 1re page.)

Mme Sieber déclare que la conception d'un « être supplémentaire » est impossible, parce que chaque être est destiné par Dieu à une tâche et que « la loi intérieure dans la formation de la vie d'un peuple demande que se complètent les deux sexes pour la tâche à laquelle tous les deux sont destinés comme des forces créatrices et fécondes ». En conséquence, le programme de Mme Sieber ne prévoit aucune restriction du droit de la femme au travail et du droit de la femme à l'instruction. Sans paraître aborder ouvertement le problème de l'accès des femmes aux postes officiels (les ministères du Troisième Reich ont été « purifiés » très nettement de la présence des femmes!), elle voit la tâche de la femme envers l'Etat dans « la conservation, l'éducation l'aide et l'économie du peuple », et demande notamment que « soit ramenée l'âme de la femme vers l'enfant », une surveillance médicale des fiancés avant le mariage, etc., soit des revendications formulées déjà par le mouvement féministe démocratique. En ce qui concerne l'éducation, elle est adversaire de la co-éducation, car, dit-elle, « dans l'imitation du type mâle, la jeune fille perdra sa féminité la plus délicate. » D'ailleurs elle demande une chose assez curieuse: selon elle, le « Service de la santé populaire » *(Volksgesundheitsdienst)* doit faire l'éducation de

IN MEMORIAM

Le Dr. César Roux. — M. Henri Rollet.

Ne laissons pas partir ces deux hommes éminents sans apporter, nous aussi, notre petite pierre à l'édifice de gratitude qu'élèvent à leur mémoire leurs contemporains reconnaissants.

Car le Dr. Roux, à côté de sa magnifique activité scientifique et humanitaire si connue de nos lecteurs, ou plutôt même en raison de cette activité, était féministe, membre même, si nous ne faisons pas erreur, de l'Association vaudoise pour le Suffrage — laquelle a toujours trouvé un appui précieux parmi les médecins — et ses familiers lui ont parfois entendu comparer la maternité et ses dangers à ce service militaire, que nos adversaires nous reprochent de ne pas faire, en tirant argument pour justifier notre privation de tout droit politique.

M. Henri Rollet, décédé à Paris les dernier jours de décembre, était surtout connu comme le « bon juge », ce qualificatif affectueux lui étant appliqué comme fondateur des tribunaux pour enfants en France. Ce fut, paraît-il, la première affaire dont il eut à s'occuper comme jeune avocat: le cas d'une prostituée mineure, qui décida de sa vocation, et le convainquit de la nécessité d'une loi nouvelle qu'il devait plus tard élaborer lui-même. Devenu juge à la Chambre de l'enfance à Paris, il s'occupa de milliers et de milliers d'adolescents des deux sexes, qui lui doivent d'être redevenus des hommes et des femmes probes et non des révoltés haineux. Son œuvre de juge, il la compléta par la création de ce Patronage de l'enfance et de l'adolescence, qui rendit et rend encore tant de services; sa science juridique, son autorité faite d'expérience, et son grand cœur, il les apporta, non seulement aux œuvres de son pays, mais aussi à des institutions internationales, comme l'Association internationale pour la protection de l'enfance, et enfin la Société des Nations, dans le Comité de Protection de l'Enfance de laquelle il occupa une place en vue, et où il faisait bon travailler avec lui.

M. F.

Femmes maires

Lors des dernières élections municipales anglaises, treize femmes ont été élues aux fonctions de maires. Cela n'est pas un mauvais jeu de mots! mais une réalité, dont il serait utile que l'on se pénétrât dans certains pays.

Les femmes et les livres

Voyageuses[1]

III. Cilette Ofaire

... Ce « journal de bord » qu'est le livre de Mme Ofaire: *Le San Luca, Par canaux et rivières*[2], m'a dès la première ligne tenue sous le charme, et je l'ai fermé à la dernière avec l'impression mélancolique de me séparer de bons amis. Et puis, tout au long du volume, je songeais avec délices: « Enfin, une lecture qui n'est pas un prolongement, une aggravation de la réalité, qui ne vous enfonce pas jusqu'au cou dans les complications, les tristesses, les laideurs! » Bien au contraire. A travers son texte et ses illustrations circule, comme une brise du large, un air salubre, vivifiant. On sourit, on est ému, on suit, l'attention tendue, les luttes épiques du petit bateau malmené par les glaces ou la tempête, et tous les ingénieux efforts de son équipage au travers de périls sans cesse renouvelés.

« Cilette » et « Charles », ce ménage d'artistes, ayant quitté la sécurité de la terre ferme pour vivre, des années durant, dans une coquille de noix dont les infimes proportions amusent, intéressent, attendrissent tour à tour leurs plus robustes compagnons de route, prennent tout simplement les choses comme elles viennent, au fil des jours, au fil de l'eau! A eux seuls, ils sont tout l'équipage, et, vous pouvez me croire, ils ne ménagent pas leurs peines. Ceux-là le sentent bien, les gens du peuple sur les chalands qui les côtoient, et les remorqueurs au long des canaux et des écluses: « Mais vous êtes des nôtres! » s'écrient-ils après les avoir vus à l'œuvre.

Mme Ofaire tient à préciser qu'elle n'est pas femme de lettres, mais peintre. Elle a son atelier à bord et y travaille quand elle peut. On fait, de temps à autre, une exposition à deux dans quelque grande ville. Or, c'est précisément parce qu'elle est peintre que rien de ce qu'elle a vu et vécu ne devient quelconque sous sa plume: alerte, trépidant, coloré, d'une sensibilité la plus fine, son style imagé vous oblige en quelque sorte à voir et à sentir avec elle. Commencé à Hambourg, le voyage s'effectue à travers l'Allemagne d'abord, sur l'Elbe et la Moldau, puis en Tchécoslovaquie, et, de nouveau, sur les voies navigables allemandes: le Weser, le Rhin. Ensuite c'est la Hollande, la Belgique, la France. Paris. Et que de canaux! et que d'écluses!... La Seine, l'Yonne, la Saône, le Rhône, — succession incessante, variée, de paysages, en même temps que de difficultés surmontées, de rencontres, d'amitiés, de services reçus, de types humains, de pluie, de vent, de soleil, de saisons, qui se nouent les unes aux autres sous des climats divers... Non, ce n'est pas le grand inconnu, l'exotisme, et pourtant, que de nouveau, que d'imprévu, pour le lecteur non spécialisé, dans l'intimité, le jour après jour de cette vie de mariniers, vécue et observée par une artiste et par une femme de cœur!

Citons, presque au hasard, car j'ai peine à fixer mon choix sur tant de passages du livre marqués d'un trait dans la marge! On est à Prague:

« Mais, se demandait l'équipage du *San Luca* en longeant le beau pont gothique qui s'en va pas à pas d'une rive à l'autre en déviant un peu, avec ses silhouettes d'une dimension étonnante, fascinante, et ses veilleuses au pied des autels, — que faire contre son cœur? » Car Prague le lui avait dérobé. L'hiver avait passé inaperçu, et déjà l'île était pleine de chants d'oiseaux. Et les tulipes se gonflaient, et les lilas fleurissaient. Ainsi le petit bateau s'épanouissait, et les années pourraient passer, elles n'effaceront jamais ce printemps, songea-t-il. Mais quand il dut partir (puisqu'il c'était son sort), il était comme un oiseau qui eût pris racine et qui devait se déchirer pour s'envoler.

Nous avions laissé le *San Luca* descendre le Rhône. Ah! ce ne fut pas sans risques, et je sais, par exemple, maintenant, ce que je n'avais certes pas remarqué lors de mon passage en touriste à Avignon, que d'un côté du rivage, sous le pont fameux, il y a de petits rochers très pointus: sur la terre ferme, on n'observe pas les mêmes choses.

D'une escale à l'autre, nos intrépides navigateurs, dans leur coquille, longent la Côte d'Azur, — ils n'ont pas craint la mer, — qui leur fait l'effet d'un salon, avec ses multitudes de yachts aux cuivres brillants. C'est ensuite la Riviera italienne:

Retenu par le mauvais temps ou par des travaux qu'il avait entrepris, le *San Luca* s'attardait parfois dans un port... La mer!... Elle a reçu ce petit bateau avec aménité; elle l'a bercé patiemment pendant des nuits en lui racontant des histoires (des histoires d'eau et de nuages, d'horizon embrumé où le soleil s'écrase quand il va se coucher, d'îles qui flottent entre elle et le ciel). Elle l'a invité dans son intimité et attiré autour d'elle tout un rideau de buées, si bien que, pendant des jours, il ne voyait rien qu'elle: un cercle bleu pâle fermé de tous les côtés, un grand œil dont il cherchait à deviner l'âme... Que feras-tu de moi quand tu relèveras ton rideau? M'enverras-tu le bon vent qui me conduira au port, ou la tempête devant laquelle il faudra prendre des ris aux voiles et fuir en bondissant?

Le golfe de Gênes, lui aussi, réservait aux voyageurs des dangers mortels, mais, lui aussi, il devait leur faire connaître de braves gens et des gens braves, qui risquèrent leur vie pour les sauver. Puis, après la tempête, le calme.

Ce jour de juin était admirable... Accoudés sur le roof, Charles et Cilette ne disaient rien.

— Qu'est-ce que tu penses en regardant ton bateau?

— Ah! c'est difficile à exprimer en mots... Le *San Luca* est rempli de trésors qui sont venus de partout et des gens enfermés dans des maisons, sur des rues, se souviennent de lui. Il est pour certains une fenêtre qui donne sur des paysages; pour d'autres, une porte qui s'ouvre de leur prison... Ce que Cilette pense en regardant son bateau?

[1] Voir les deux précédents numéros du *Mouvement*.

[2] Librairie Stock, Delamain et Boutelleau, Paris.

la jeune fille de telle manière qu'*elle se refuse à élever des éléments asociaux et d'une valeur inférieure*, et qu'elle se consacre à tout ce qui est d'origine saine *(erbgesund)*: une thèse qui ne nous semble pas correspondre au sentiment féminin et maternel, qui joue un si grand rôle dans la publicité raciste, — en dehors du fait qu'on permette à une enfant de juger de ce qui est « asocial et d'une valeur inférieure ». Si elle attribue une importance capitale aux « professions sociales », car elle affirme que, dans cette catégorie, il n'existe pas de concurrence entre femme et homme, elle demande l'accès complet des femmes aux Universités, et leur droit de pratiquer quelle carrière libérale que ce soit. Elle reconnaît la nécessité du service civil obligatoire, remplacé par un service volontaire des jeunes filles. Pour elle, des professions féminines nouvelles peuvent être créées par le contrôle de l'économie domestique, parce que « 75 % du revenu total du peuple allemand passe en frais de ménage, « et par l'éducation des ménagères à employer les produits de l'Allemagne, qui combat pour le maintien de son économie. »

Mme G. Diehl, elle, demande avec beaucoup plus d'audace la représentation effective des femmes, ou, pour employer ses propres termes, « la pénétration de l'Etat raciste par l'esprit matriarcal », ceci au moyen de la création de *Chambres féminines* pour l'étude des questions féminines, c'est-à-dire la représentation corporative des femmes dans l'Etat totalitaire; mais, bien que cette idée corresponde très nettement à la conception du gouvernement du Troisième Reich d'une « représentation d'Etats » *(Ständevertretung)*, il n'en a jamais été question, si bien qu'à la revendication de Mme Diehl: « les programmes de l'enseignement des jeunes filles doivent être conformes à la nature et aux fonctions de la femme dans l'Etat », il a été répondu par la diminution mentionnée plus haut du nombre des institutrices dans les écoles de jeunes filles! Ce n'est que « l'Université des femmes », ajoutée à la *Lessing-Hochschule* à Berlin, qui fait de faibles efforts pour une « éducation féminine », bien que G. Diehl, et d'autres avec elles, doutent de la valeur d'une école dont les professeurs féminins ont reçu une instruction masculine! Des « Ecoles de la Mère », comme Mme Diehl en réclame, n'ont été fondées que par l'initiative privée, et non par l'Etat, qui préfère dépenser son argent pour des buts masculins. D'ailleurs, les principes pédagogiques de Mme Diehl se contredisent: d'une part, elle exige que l'éducation de l'enfant se fasse dans la famille, jugeant pernicieuse l'éducation « grégaire », mais, d'autre part, elle veut le principe d'autorité et la soumission de l'individu au *Führer*.

Les attaques les plus vives et injustes de ces deux auteurs sont dirigées contre le mouvement féministe démocratique de la période précédente. D'après G. Diehl, la « Protection de la Mère », l'œuvre d'Adèle Schreiber-Krieger, est basée sur les théories de Magnus Hirschfeld, qui réclamerait une « liberté dangereuse pour les enfants ». Les organisations de l'ancien mouvement qui n'ont pu être atteintes par le nazisme, même par la contrainte, sont critiquées par Guida Diehl pour leur mollesse et leur flottement, tandis que P. Sieber leur reproche d'avoir aspiré à des droits spéciaux en dehors du « Tout », c'est-à-dire qu'elles auraient poursuivi des tendances égoïstes. Toutes deux reprochent sévèrement à l'ancien mouvement son pacifisme et son internationalisme: ainsi G. Diehl blâme les femmes démocrates d'avoir pendant la guerre attisé l'héroïsme et d'avoir encouragé l'esprit de servitude après la défaite, et elle reproche à Gertrud Bäumer son discours de Paris aux féministes françaises, et son accolade en public à une Française: « gestes essentiellement anti-allemands ». Aussi Mme Sieber estime-t-elle que la vraie femme nationale-socialiste est celle qui, inconsciemment, pendant la guerre, aurait prouvé l'unité du peuple, la « liaison du sang et de la race » en sacrifiant héroïquement et volontairement son mari et ses fils, et en les remplaçant ensuite; et elle reproche à la spiritualité juive comme à l'intellectualisme pacifiste international du mouvement féministe d'avoir oublié ou négligé cette « force du cœur primitive et déterminée par le sang ». Jusqu'à quel point le sentiment antipacifiste peut pousser une véritable Aryenne, c'est ce qui ressort de la conception du christianisme de Mme Diehl, qui, par exemple, refuse son admiration aux martyres chrétiennes victimes de leur amour du prochain, tandis qu'elle célèbre Kriemhild vengeant les siens: « L'héroïsme n'est point particulier à l'homme, et la femme combattante n'est pas une virago: au contraire, son instinct maternel la pousse à secouer le joug de l'étranger. La femme allemande combat pour l'amour maternel... »

S. Ter.

La police féminine en France

Nos lectrices savent que l'idée de la création d'une police féminine à Paris fait tout doucement son chemin, l'activité de l'agente de police du Touquet — la seule femme en France à remplir ces fonctions — ayant été fort appréciée. Selon une interview accordée à notre confrère, Mme Hélène Gosset, rédactrice de la page féministe du quotidien *l'OEuvre*, il s'agirait surtout d'employer des femmes pour la surveillance des squares, du Bois de Boulogne, des jardins où jouent des enfants, et où la présence d'une femme agente de police est non seulement désirable, mais nécessaire.

Une proposition a été déposée par M. Armand Massart, conseiller municipal, chargeant le préfet d'étudier la création, à titre expérimental, d'une brigade de police féminine, dont les fonctions seront nettement déterminées (gardes de squares, de gares, assistantes de commissariats), en tenant compte des aptitudes spéciales nécessaires, et en évitant que cette expérience entraîne des dépenses immédiates nouvelles.

P. S. — Cette information était rédigée, quand la presse quotidienne nous a appris que le budget municipal parisien avait été définitivement voté avec un crédit concernant la création de deux postes d'assistantes de police, et nous a même annoncé la nomination de Mme Véniel, qui est immédiatement entrée en fonctions. Voici donc un grand pas en avant accompli. Bravo !

Aidez-nous à faire connaître notre journal et à lui trouver des abonnés

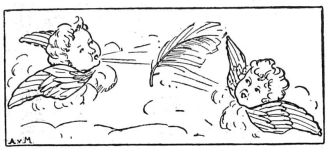

DE-CI, DE-LA

Pour la jeunesse.

Le Cartel suisse de Vacances et Loisirs pour la jeunesse compreend 19 groupements de jeunes de toutes nuances politiques et confessionnelles comptant ensemble quelque 100.000 membres, garçons et filles. Ils se sont entendus récemment pour publier un *Guide de la bonne littérature pour l'adolescence*, à la rédaction duquel près de 300 personnes sont occupées.

De son côté, l'Association suisse des Amis du jeune homme a fait donner récemment à Zurich un cours très fréquenté d'une journée où a été traitée la *façon de conseiller les jeunes gens*. L'assemblée a reconnu que conseiller et guider des adolescents difficiles à éduquer n'était nullement peine perdue, mais qu'au contraire il était possible dans de nombreux cas, en procédant avec méthode, de ramener dans la voie normale des jeunes gens en danger de s'en écarter.

Succès féminin.

Nos lecteurs seront heureux d'apprendre que Mlle Annie Muriset (Genève), qui a bien voûlu nous donner à différentes reprises sa collaboration, vient d'être nommée secrétaire de la Bibliothèque Nationale, à Berne, un poste important auquel la nomination pour la première fois d'une femme a presque causé une révolution dans certains milieux de l'Administration fédérale! Mlle Muriset y est parvenue à la suite d'un concours auquel ont participé 172 concurrents, et dans lequel elle s'est classée première.

Nos plus chaudes félicitations.

Une école ménagère en Turquie.

Une nouvelle institution, portant le nom de « Ismed Pacha », a été récemment ouverte à Ankara afin de donner aux jeunes filles une éducation ménagère. Pour la première fois, la jeune Turque est sollicitée de s'assimiler, parmi les arts féminins, autre chose que la préparation du « Pillaw », le mets national.

Actuellement, 210 élèves, appartenant à toute l'Anatolie, ont été admises à ces cours. Ces jeunes filles sont initiées à tous les secrets de la direction d'un ménage moderne, afin d'être à même d'influencer par leur exemple le monde féminin turc. Chaque élève de l'établissement doit, en outre, apprendre un métier afin de pouvoir aider son mari ou assurer sa propre existence. Des cours de cuisine, de broderie, de coupe et de couture, de dessin professionnel, de travaux d'art féminin, etc., sont organisés.

Les jeunes filles apprennent à faire usage de tous les appareils électriques pour le chauffage et le nettoyage de la maison, le repassage, mais sans délaisser, toutefois, les anciens appareils ménagers, dont la jeune fille dispose en attendant que les installations modernes aient pénétré dans les ménages.

La Bibliothèque pour tous...

... fondation suisse, nous envoie, elle aussi, son rapport annuel.

Les bibliothèques populaires sont éminemment des œuvres d'utilité publique, qu'il n'est que juste d'encourager. Celle-ci, comme tant d'autres œuvres, a vu diminuer les subventions qui lui permettent de vivre. Pour qu'elle puisse continuer et amplifier sa tâche, dont une des faces les plus intéressantes est l'expédition gratuite aux chômeurs d'ouvrages instructifs et récréatifs, il lui faut l'aide de tous. Grâce à cet appui, il lui sera possible d'étendre à un nombre de lecteurs toujours plus grand les bienfaits de ce magnifique instrument d'éducation qu'est le livre.

M.-L. P.

Adultère en Chine
Prostitution au Japon

(De notre correspondante.)

Tokyo, novembre 1934.

Une délégation de vingt femmes chinoises vient de se rendre au Kuomitang Central pour protester contre l'injustice que constitue pour les femmes l'article 239 du nouveau « Code criminel ». Cet article condamne à un emprisonnement d'un an au maximum les femmes qui se rendent coupables d'adultère. Le projet prévoyait tout d'abord la punition des époux convaincus d'adultère, sans distinction de sexe; mais après revision, cet article ne mentionne plus que les femmes. Celles-ci ont fait entendre de violentes protestations à ce sujet.

Il est curieux de constater que plusieurs des déléguées des organisations féminines sont les épouses de membres du Yuan législatif. Elles ont déclaré que, si l'article en question est discuté à nouveau, toutes les épouses des membres du Yuan seront présentes, afin de se bien convaincre que leurs maris votent contre l'article incriminé. Un des membres du Yuan a affirmé que, dans ces conditions, il proposera que la tribune du public soit évacuée, afin qu'aucune « pression déloyale » ne soit exercée sur les législateurs.

Tous les milieux attendent avec impatience la décision du Conseil politique central, qui rejettera la pétition des organisations féminines, ou ordonnera au Yuan législatif de discuter l'article à nouveau. On estime que c'est cette dernière décision qui sera prise.

Plusieurs organisations féminines ont inséré dans la presse locale une protestation contre l'article 239, et ont envoyé un télégramme à d'autres Sociétés pour les prier d'adopter le même point de vue et d'opposer la même résistance.

Il convient de féliciter d'autant plus les femmes chinoises que la polygamie est dans les traditions du pays, ce qui rend la lutte tout spécialement âpre.

* * *

La famine régnant actuellement au Japon dans le district du Tohoku (au nord-est de Tokyo), par suite de la mauvaise récolte du riz, a une triste répercussion sur le sort des jeunes filles de cette région. Afin de se procurer l'argent nécessaire pour acheter des vivres, les parents vendent leurs filles à des pourvoyeurs de maisons spéciales dans les grandes villes.

Le gouvernement essaye d'enrayer cet exode inquiétant en plaçant dans des fabriques les jeunes filles menacées; mais leur nombre est si considérable, que les autorités se trouvent fort embarrassées à ce sujet.

Le gouvernement a chargé une commission spéciale d'attendre à la gare de Tokyo les jeunes filles qui viennent chercher du travail dans la capitale afin de leur prêter assistance. Elles pourront faire gratuitement un apprentissage qui leur permettra de se placer comme servantes. D'autre part, le Ministère de l'Intérieur a décidé de consentir aux parents qui cherchent à vendre leurs filles un prêt exempt d'intérêts.

Pour bien comprendre la situation, il faut savoir que le dévouement filial des Japonais des deux sexes est sans limite, et qu'aucun sacrifice fait pour leurs parents n'est au-dessus de leurs forces. Les jeunes filles du Tohoku se prêtent donc avec bonne volonté à ce marché, ignorant totalement la vie qui les attend et estimant qu'il est de leur devoir de se sacrifier pour leur famille.

Isabelle Debran.

Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes

Avant le Congrès d'Istamboul : Une Conférence de la Paix au Caire, et la propagande en Orient.

Tandis que notre Présidente Internationale, Mrs. Corbett Ashby, s'est « envolée » (le terme est exact, vu les formes de voyage maintenant adoptées par nos féministes!) le 22 décembre pour les Indes, où elle se trouve actuellement en compagnie de Miss Maude Royden, la prédicatrice anglaise bien connue, trois autres membres de l'Alliance, Mlle Rosa Manus et Mmes Malaterre-Sellier et Bakker van Bosse, s'embarquent le 10 janvier à Marseille pour l'Egypte, où Mme Charaoui-Pacha a organisé une Conférence sur des questions de paix. Le programme très intéressant de ces journées comprend aussi, bien entendu, des visites aux institutions sociales et féministes fondées au Caire par Mme Charaoui, et dont nous avons déjà eu l'occasion d'entretenir nos lectrices, ainsi que des visites et des excursions d'ordre archéologique, historique, et artistique.

C'est au Caire également que Mrs. Ashby atterira à son retour des Indes, et elle en repartira en compagnie de Mlle Manus, le 23 janvier, via Jaffa, Haida et Beyrouth, pour Istamboul, des conférences et des meetings féministes devant avoir lieu dans toutes ces villes. A Istamboul, nos deux amies s'arrêteront une bonne quinzaine, afin de prendre contact avec les féministes turques, organisatrices du Congrès, et de régler avec elles nombre de détails pratiques.

De leur côté, Mmes Malaterre et Bakker se rendront du Caire en Palestine, puis en Syrie, où elles donneront également toute une série de conférences et resserreront les liens qui unissent déjà l'Alliance aux femmes organisées de ces pays. On voit qu'aucune occasion n'est perdue d'assurer par la propagande personnelle, la plus efficace de toutes, le succès du Congrès d'Istamboul.

— Je l'aime encore davantage, dit-elle.
— N'est-ce pas?
Et l'équipage du *San Luca* tourna son regard vers la mer.

C'est ici que nous lui disons adieu, dans le port de Savone.

... Le livre est fini, le *San Luca* vendu; Cilette Ofaire est seule désormais. Ne croyez pas, cependant, qu'elle ait renoncé à son genre d'existence. Si beaucoup de choses ont changé pour elle, non, elle n'a pas quitté la mer. Sur un petit vapeur, isolée tout à coup avec un équipage complet dans le Nord-Ouest de la France, que faire? « Je savais, m'écrit-elle, qu'envers et contre tout, je n'abandonnerais pas mon bateau. Vous comprenez, c'était ma vie même. »

Elle commence par licencier le capitaine, l'ingénieur, etc., ne gardant qu'un brave et fidèle matelot italien, d'ailleurs fort intelligent « et d'un dévouement incroyable ». Mais elle l'envoie en permission, et, sans aucun être humain, seule sur son *Ismé*, « je relevai dit-elle, mes manches, j'ôtai mes chaussures et mes bas, et je lavai mon pont comme le dernier des mousses... » Me voici bien embarrassée: Cilette Ofaire ne peut pas souffrir qu'on la considère comme une héroïne. Et pourtant?

Se contentant de presque rien, entretenant seule son bateau, elle fit venir les livres en usage à l'Ecole navale, et, la nuit, sa tâche matérielle achevée, elle se prit à étudier sérieusement la navigation. « Je voulais ainsi être en mesure de contrôler le capitaine que je prendrais. » ... Or, elle n'en reprit jamais. C'est elle-même, le capitaine, secondée par son fidèle matelot et par un frère de ce dernier.

« Ce qui m'arriva ensuite... il faudrait un volume pour le raconter. » Ce volume, nous l'attendrons — patiemment s'il le faut —, car Cilette Ofaire avoue qu'elle est lente. Ses lettres sont datées d'Alicante, où l'*Ismé* mouille depuis quelque temps. La première fois qu'elle m'écrivit de ce port étranger, ses hommes étaient en congé pour une quinzaine; elle n'allait pas à terre, et, en deux semaines, n'avait parlé que deux fois.

D'origine suisse, cette femme énergique, qui s'est attachée passionnément à la mer, n'aimait rien tant que la montagne, ... « vous savez les dernières pentes avant les glaciers, au mois de juin, quand toutes les fleurs se touchent et que les sauterelles chantent avec leurs ailes et leurs pattes, au soleil. »

M.-L. Preis.

Que lisons-nous ?

Hildus Dixelius von Aster: *Sara-Alecia*. Trad. du suédois. Editions « Je sers ». 3 fr. 40.
Axel Munthe: *Le livre de San Michele*. 4 fr. 40.
J. de Mestral-Combremont: *Une mère: Mme de Prat de Lamartine*. 3 fr. 50.
Virginia Woolf: *Nu't et jour* (trad. de l'anglais). 4 fr.
André Maurois: *L'instinct du bonheur*. 2 fr. 75.
J. Dufourt: *Yvette bachelière* (livre gai pour jeunes filles.
Browne: *Fiez-vous à Suzon (un weekend mouvementé)*. Edit. Jeheber. 2 fr. 50.
Adele Breting: *Masaryk*. 1 vol. broché, couverture illustrée. Payot, Genève, 2 fr. 50.